

VILLE DE CHÂTENAY-MALABRY

EXTRAIT SOMMAIRE DU

PROCÈS-VERBAL

DES DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE

CONSEIL MUNICIPAL,

DANS SA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

PRÉSENTS :

M. SIFFREDI, Maire de Châtenay-Malabry, Vice-Président du Conseil Général, Président des Hauts-de-Bièvre.

M. MARTINERIE, Mme FRAISSINET, M. SICART, Mme SVELIEFF, M. GHIGLIONE, Mme FOMBARON, M. CANAL, Mme AUDOUIN, M. CLOU, Mme CHINAN, M. LAVILLE, Adjoints au Maire.

M. PETAIN, Mme SALL, M. KORDJANI, Mme COSTAZ, Mme GUILLARD, Mme BOUCHARD, Mme HELIES, M. DEBROSSE, Mme FONTANEL, M. LANGERON, M. TEIL, M. BACHELIER, Mme RIBACK, M. AÏT-OUARAZ, Mme CANET, M. DIHMANI, Mme DELAUNE, Mme GUTGLAS-DUCOURNEAU, Mme COLOMER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS :

M. DE LIMA, M. NADEAU, M. BOZZONNE, Conseillers Municipaux.

RETARDS :

Mme COSTAZ, M. DIHMANI, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. COQUIN, Mme DELMAS, Mme SAMSON, Mme PEPIN, Mme MARTINEZ, Conseillers Municipaux.

PROCURATIONS :

Mme COSTAZ	procuration à	Mme GUILLARD
M. COQUIN	procuration à	Mme BOUCHARD
Mme DELMAS	procuration à	M. BACHELIER
Mme SAMSON	procuration à	Mme RIBACK
Mme PEPIN	procuration à	M. TEIL
Mme MARTINEZ	procuration à	M. AÏT-OUARAZ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. BACHELIER, Conseiller Municipal.

Madame COSTAZ et Monsieur DIHMANI sont arrivés pour le point 1.1.

Monsieur Omar DIHMANI n'avait pas donné pouvoir et ne vote donc pas pour l'adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2013.

Adoption du compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2013.

**ADOPTÉ PAR LES ÉLUS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ ET LES ÉLUS DU GROUPE
« ENSEMBLE POUR UNE VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE »**

L'ÉLUE DU GROUPE « TOUS ENSEMBLE À LA MAIRIE » S'EST ABSTENUE

AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapport annuel 2012 relatif à l'exploitation d'une fourrière automobile.

Rapport présenté par Monsieur Monsieur Jean-Paul MARTINERIE, Premier Adjoint au Maire

Par Contrat de délégation de service public approuvé par le Conseil Municipal du 22 décembre 2011, la Ville de Châtenay-Malabry a confié à la SARL DODECA, domiciliée voie de Massy à Wissous(91) l'exploitation d'une fourrière automobile. Ce contrat a été conclu pour une durée de trois ans.

La Société DODECA nous a adressé, le 13 juillet 2013, son rapport annuel 2012, lequel a été mis à disposition du public le 22 juillet 2013.

Le nombre d'enlèvements total comptabilisé sur le territoire de la Ville en 2012 est de 352 contre 342 en 2011. Les enlèvements pour stationnement gênant sont en hausse (99 contre 66 en 2011) alors que ceux effectués pour stationnement abusif baissent (170 contre 186 en 2011).

La rémunération du délégataire provient des facturations, correspondant aux opérations d'enlèvement et de garde en fourrière, réclamées aux propriétaires des véhicules. Ces frais sont appliqués conformément aux tarifs fixés par arrêté ministériel du 19 août 1996.

Le Chiffre d'Affaires réalisé par la Société dans le cadre de la Délégation de Service Public avec la ville de Châtenay-Malabry, durant l'exercice 2012, est de 53 310 € HT.

Enfin, compte tenu des charges d'exploitation supportées par la société DODECA, le compte administratif relatif à l'activité de fourrière pour 2012 dégage un résultat positif de 1 288 € HT.

Considérant l'ensemble de ces éléments, l'Assemblée prend acte du compte rendu d'activité de la Société DODECA.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

FINANCES

Réaménagement de contrats de prêts garantis par la ville de Châtenay-Malabry au bénéfice de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) Logement Francilien.

Rapport présenté par Monsieur Monsieur Jean-Paul MARTINERIE, Premier Adjoint au Maire

Par courrier du 10 juillet 2013, l'ESH Logement Français sollicite la garantie de la Ville pour le refinancement de 22 emprunts de la CDC indexés sur le livret A, initialement garantis à hauteur de 100%.

Le montant global garanti n'est pas augmenté et s'élève à 20 710 765,64 € au 1er juillet 2013.

Le Conseil municipal accepte de garantir cette opération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SPORTS

Bilan annuel d'activités et comptes de l'Association Sportive Voltaire de Châtenay-Malabry (ASVCM) - année 2012.

Rapport présenté par Monsieur Michel CANAL, Adjoint au Maire

Lors de sa séance du 22 décembre 2011, le Conseil Municipal a approuvé, pour trois ans, la convention d'objectifs et de moyens liant la ville et l'ASVCM.

En application de l'article 6 de ladite Convention, l'association doit rendre compte de l'utilisation des moyens financiers et matériels mis à disposition en présentant au Conseil Municipal son rapport d'activité et ses comptes annuels.

Ce rapport est présenté pour information.

Le Conseil Municipal prend acte de sa présentation en séance, dont les grandes lignes sont présentées ci-après.

L'ASVCM a compté 2961 adhérents en 2012 (contre 2 813 en 2011) répartis entre les 17 sections qui la compose :

Aïkido	53 adhérents
Aventure pédestre	36 adhérents
Boule Lyonnaise	38 adhérents
Cyclotourisme	33 adhérents
Football	560 adhérents
Gym. Volontaire	272 adhérents
Handball	299 adhérents
Judo	453 adhérents
Karaté	70 adhérents
Kung-fu	22 adhérents
Natation	550 adhérents
Pétanque	85 adhérents
Temps Libre	150 adhérents
Tennis de Table	160 adhérents
Volley-Ball	150 adhérents
Yoga	30 adhérents
Total	2961 adhérents

L'année sportive est calquée sur l'année scolaire et non sur l'année civile. Dès lors, les actions et exposés d'activités des sections tiennent compte de cette spécificité.

A noter que certaines sections n'ont pas de « résultats » à présenter de façon spécifique car l'activité est axée sur le sport loisir.

C'est le cas, par exemple, de la section cyclotourisme, gymnastique volontaire ou temps libre.

D'autres sections sont inscrites dans un processus de compétition, avec des résultats très honorables au niveau départemental, régional, voire national (Châtenay-Malabry compte un champion de France de judo).

Un temps fort en janvier 2013, la livraison du nouveau complexe sportif Léonard de Vinci a permis d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique de plusieurs associations et de répartir des créneaux complémentaires dans les autres équipements.

Ci-dessous quelques éléments tirés des comptes rendus d'activités.

Football

- L'équipe première a reçu le premier prix du Challenge du Fair Play pour son comportement sur les terrains,
- + 16 % de licenciés entre 2011 et 2012. 60 % des effectifs sont licenciés.

Handball

- 299 licenciés (+ 9 %) dont 210 (70 %) en catégories jeunes de 9 à 20 ans.
- Maintien en nationale 2 (hommes) et pré nationale (femmes).
- Transfert des entrainements au nouveau complexe sportif Léonard de Vinci.

Judo

- 453 adhérents (+ 11.85 %)
- Convention signée avec les trois collèges de la ville et participation des jeunes collégiens aux temps forts de l'association.
- 10^{ème} édition du tournoi du club de Châtenay-Malabry (30 clubs franciliens accueillis pour 540 participants) ;
- Installation au complexe sportif Léonard de Vinci.

Natation

- 550 adhérents dont 64 % d'enfants et adolescents
- 45 enfants font de la compétition (4 ont accédé au niveau régional).

Pétanque

- 85 licenciés
- Plus de 650 joueurs lors du Grand Prix de la ville.

Club temps libre

- Transfert des activités dans le nouveau complexe sportif Léonard de Vinci.

Tennis de table

- 16 équipes au total ;
- Le club compte un champion de France et a obtenu 2 titres de champion régional (sur 3 podiums) et 3 titres de champion départemental (sur 11 podiums).

Concernant les résultats comptables, rappelons que la ville a versé une subvention de 285 000 € en 2012.

Les produits ont été de 851 368,93 € et les charges de 800 007,63 €, soit un résultat positif, pour l'exercice 2012, de 51 361,30 € (contre 48 653 € en 2011).

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Mai	Billetterie pour le Festival du Val d'Aulnay Vide-greniers du centre ancien
Juin	Une Journée Nature & Découverte : De la Vallée-aux-Loups au Bois de Verrières
Septembre	Forum des associations Journées Européennes du Patrimoine Conférence sur les plantes toxiques 2 Promenades mycologiques
Décembre	Téléthon Le Téléthon a rapporté 837,23 € (contre 662,40€ en 2011).
Tout au long de l'année	Newsletters bimestrielles : Les Échos de la Vallée-aux-Loups Au 31/12/2012, l'association comptait 710 abonnés, soit une augmentation de 115,15%. 76% des Alto-séquanais abonnés sont des châtenaisiens.

La totalité des animations a drainé 2160 participants, hors fréquentation du vide-greniers.

Activités complémentaires

Janvier	Trophées Idées 92
Février	Visite pédagogique de la Cité-jardins
Mars	Assemblée Générale Ordinaire
Avril	Semaine du Développement Durable
Juin	Journée des partenaires Le Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine organise un salon des professionnels du tourisme afin de leur permettre de promouvoir leurs territoires de compétence respectifs.
Octobre	3 visites pédagogiques
Tout au long de l'année	Travail avec le réseau touristique des Hauts-de-Bièvre Parution de nouvelles brochures : - Circuits de découvertes touristiques à Châtenay-Malabry - « Se restaurer et dormir à Châtenay-Malabry »

Activités internes

Les membres de l'Office de tourisme se sont réunis plusieurs fois en 2012 : une assemblée générale ordinaire, 4 conseils d'administration, 2 bureaux.

Taxe de séjour

Elle représente 19 656,30 € répartis comme suit :

Le Chateaubriand	15 939,00 €
L'Hotel du Parc	3 330,00 €
Le clos des princes	136,00 €
La demeure des tilleuls	203,60 €
Clévacances Ganzin-Simon	47,70 €

Cette somme, perçue par la commune, est reversée dans le cadre de la subvention de la ville.

Budget

L'ensemble des dépenses de l'association s'est élevé à 87 509 € et l'ensemble des recettes à 87 041 €. Soit un déficit de - 472 €. Ce qui porte le résultat cumulé au 31/12/2012 de l'association à +27 763 €.

La principale recette est la subvention municipale (62 000 €, soit 71,23 % des produits).

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser qu'en dehors de la subvention proprement dite, la Ville met à disposition à titre gracieux les locaux nécessaires au fonctionnement de l'Office de Tourisme, conformément à la convention d'objectifs précitée.

Par ailleurs, l'office du tourisme perçoit :

- l'aide financière régionale « Emploi-tremplin » dont il bénéficie jusqu'en 2015,
- des sommes recueillies lors de la vente d'emplacements pour le vide-greniers du centre-ancien.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

CULTURE

Rapport d'activités et comptes annuels de l'association Centre d'Action Cinématographique LE REX – Année 2012.

Rapport présenté par Madame Sophie AUDOUIN, Adjointe au Maire

Lors de sa séance du 22 décembre 2011, le Conseil Municipal a approuvé une nouvelle convention d'objectifs et de moyens liant la ville et l'association "CAC LE REX" pour une période de 3 ans.

En application de l'article 6 de ladite convention, l'association doit rendre compte de l'utilisation des moyens financiers et matériels mis à disposition en présentant au Conseil Municipal son rapport d'activités annuel et ses comptes.

L'association "CAC LE REX" a bénéficié, au titre de l'année 2012, d'une subvention de 445 000 € à laquelle s'est ajoutée une subvention d'équipement de 13 000 € pour équiper la deuxième salle en matériel de projection numérique.

BUDGET

Le compte de résultat de l'association, certifié par le Commissaire aux comptes et un expert comptable, fait apparaître les éléments suivants :

- Montant des produits d'exploitation : 927 931 €
- Montant des charges d'exploitation : 859 347 €
- Résultat d'exploitation : + 68 584 €

En 2012, les subventions de la Ville ont représenté 48 % des produits d'exploitation hors aides indirectes sous forme de prise en charge des programmes ou de prestations de service diverses.

L'Association génère des recettes liées à son activité : billetterie, animations, location de salles, boissons, glaces, affiches, pour un total de 331 037 €, c'est-à-dire 35,7 %, du total des recettes. En ce qui concerne la billetterie, on peut constater une augmentation de 6,42 % en recettes (hors cartes d'adhésion) par rapport à 2011 (324 153 € contre 304 609 € en 2011).

Activités 2012

Depuis sa réouverture en décembre 2005, le Rex dispose de 2 salles (salle 1 : 203 places orchestre et 192 places balcon + 10 places pour personnes à mobilité réduite ; salle 2 : 142 places + 4 places PMR). En 2012, 82 216 spectateurs ont fréquenté le Rex (contre 78 763 en 2011), ce qui fait une augmentation de 4,38 % du nombre de spectateurs. (+6,16 % d'entrées payantes)

Chiffres :

En 2012, le REX a diffusé, toutes activités confondues, 219 films ; ceci a représenté 1938 séances.

Pour rappel, en 2008 (année de réouverture) le Rex a comptabilisé 67 091 spectateurs. On constate donc, en 2012, une augmentation de 15 125 entrées, c'est-à-dire une augmentation de 22,5 % sur la période. La fréquentation continue donc sa progression annuelle, bien que 2012 ait été marquée par une baisse de 5,9 % en terme de fréquentation nationale des cinémas.

Ceci s'explique par la qualité de la programmation d'une part et les très bons résultats de films « porteurs » d'autre part. Sans oublier, le rayonnement de notre cinéma municipal au-delà des limites du territoire de Châtenay-Malabry.

Ainsi, 13 films ont dépassé la moyenne de 1 000 entrées par film dont, entre autres : "Le Marsupilami", « L'âge de glace 4 », "Jean de la Lune", "De Rouille et d'Os", "Dans la Maison", "J. Edgar" et "Kirikou et les hommes".

Programmation, classement et labels :

Sur les 219 films programmés en 2012, 66 (soit 30%, contre 18 % en 2011) l'ont été en "sortie nationale".

Le Cinéma Le Rex étant classé "Art et Essai" et détenant le label "Jeune Public", le cinéma s'attache à répondre aux désirs des spectateurs et à susciter leur curiosité pour des œuvres particulières, différentes. Ainsi, sur la totalité des œuvres présentées :

- 67 films sont recommandés " Art et Essai "
- 30 films "Art et Essai - label Jeune Public"
- 27 films "Art et Essai – label Recherche et découverte"
- 8 films " Art et Essai – label Patrimoine et Découverte"

De même, l'engagement dans la défense du cinéma européen lui vaut, à nouveau, le label "Europa Cinéma".

Concernant les origines des films programmés, 77 sont d'origine française (35,15 %), 59 films sont originaires d'autres pays européens (29,95 %) et 57 films sont d'origine nord-américaine (26,03 %). Les derniers 26 films (11,87 %) sont originaires du reste du monde (Asie, Amérique latine, Moyen-Orient, etc.).

Numérique :

Équipé en numérique dans la salle "Jean Vons", depuis la réouverture en 2008, la part des projections numériques s'est accrue significativement depuis 2011.

En outre, la salle Claude Miller (140 places) a été équipée en numérique depuis la fin du mois d'août 2012 ce qui a permis de proposer une programmation plus souple et plus homogène et mieux répartie sur les 2 salles.

Animations :

Pour que le cinéma vive, il ne suffit pas de projeter des films mais de construire toute une politique d'animation autour par l'organisation de rencontres avec des réalisateurs, des débats autour de thématiques spécifiques.

Durant toute l'année 2012, le Rex a donc organisé différents "Rencontres-Débats", c'est-à-dire une projection, suivie d'une rencontre avec le réalisateur ou un autre professionnel du cinéma. Il a également participé au "Festival Télérama" et a proposé, dans ce cadre, 7 films datant de l'année précédente et choisis par les lecteurs de Télérama.

D'autres actions sont récurrentes telles que "Femmes et Cinéma" ; la participation à "La Semaine de la Femme" ; "Mémoire du Cinéma", avec différents cycles.

En 2012 Le Rex a participé au 2ème Salon du Livre "Voyages en Livres" et a proposé plusieurs films en rapport avec une publication littéraire, avec notamment "Sur la route" de Walter Salles, adapté du roman mythique éponyme de Jack Kerouac et auquel ont assisté 273 spectateurs.

Par ailleurs, en partenariat avec l'IDSU, le GAD, ainsi que d'autres associations locales, a été organisé une "Semaine de solidarité et de rencontres culturelles" autour d'Haïti.

D'autres actions sont organisées en partenariat avec l'IDSU, comme « Que vive la Banlieue », un accueil du « Café des Parents » ou encore le CLIP ou la présentation et évaluation du CUCS.

Par ailleurs, le Rex accueille différents événementiels, tels que l'Arbre de Noël du CCAS, le Noël des enfants des agents municipaux, le Noël des Écoles en alternance avec le Théâtre Firmin Gémier – La Piscine, les CLSH ou encore, le spectacle de Noël des structures Petite enfance de la ville.

Un nouvel partenariat est né avec le Centre Denise Croissant, un hôpital de jour en psychiatrie pour adultes, visant l'insertion sociale et/ou professionnelle de personnes atteintes de pathologies psychiques stabilisées.

Le Rex est membre du Vivier des entreprises et, dans ce cadre, peut proposer des formules adaptées pour les entreprises locales.

Actions Jeunes Publics :

Le rôle du Rex est d'amener les publics à découvrir des films et à participer ainsi à une formation culturelle. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées dont "Les Avant-premières Jeune Public" ; "Cinécoles" avec les établissements scolaires, "Le Cinéma des P'tits Bouts" pour les enfants de 18 mois à 4 ans ; "Les Ciné-Goûters", en partenariat avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine, basé sur un concept simple : 1 film, 1 animation, 1 goûter ; "Le Ciné-Jeunes" pour les jeunes à partir de 13 ans avec un tarif préférentiel; "Jury Jeunesse du Festival" et, enfin, "l'Atelier", en collaboration avec le Centre social Lamartine.

Les publics scolaires :

De la même façon, le Rex s'inscrit dans différents dispositifs de promotion du cinéma dans le cadre du milieu scolaire avec "Ecole et Cinéma" et pour lequel le Rex est coordinateur dans les Hauts-de-Seine, "Collège au Cinéma", "Lycéens au Cinéma" et "Résonances".

Le 11ème Festival "Paysages de Cinéastes" a eu lieu du 7 au 16 septembre 2012, mettant à l'honneur la Chine avec 8 long-métrages en compétition, une compétition pour le court-métrage, ainsi qu'une compétition jeune public.

Cette programmation est complétée par des "Cartes Blanches", une séance de "Cuisine au Cinéma", un hommage à Claude Miller, ainsi qu'une exposition de photos

Le Festival, s'inscrit maintenant durablement dans le paysage cinématographique de l'Île-de-France, avec une augmentation régulière du nombre de spectateurs : environ 4 000 spectateurs en 2012.

L'année 2012, fut, pour le Cinéma municipal le Rex, une excellente année, grâce aussi à une équipe professionnelle, qui l'anime tout au long de l'année.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

VIE ASSOCIATIVE

Rapport annuel d'activités et comptes 2012 de l'association « Comité de soutien aux Jumelages de la ville de Châtenay-Malabry », dite Comité de Jumelage.

Rapport présenté par Madame Janie-Noële HELIES, Conseillère municipale déléguée

Lors de la séance du 22 décembre 2011, le Conseil Municipal a approuvé la convention d'objectifs et de moyens liant la ville et l'association Comité de Jumelage.

En application de l'article 6 de ladite Convention, l'association doit rendre compte de l'utilisation des moyens financiers et matériels mis à disposition en présentant au Conseil municipal son rapport d'activité annuel.

Le comité de jumelage a transmis le rapport d'activités et ses comptes 2012 à la commune.

Au titre de l'année 2012, l'association Comité de Jumelage a bénéficié d'une subvention de **75 000 Euros**.

Le rapport moral et le rapport financier 2012 ont été approuvés à l'unanimité lors de la dernière Assemblée Générale.

Je vous demande de prendre acte de la présentation du rapport d'activité de l'association dont les principaux éléments sont les suivants :

Les comptes de l'association

Les recettes ont représenté 169 060 € alors que les dépenses ont été de 164 182 €, soit un résultat de l'exercice de 4 878 €, ce qui porte le résultat cumulé au 1^{er} janvier 2013 à 17 931 €.

Le rapport moral, présenté ci-joint, reprend l'ensemble des activités de l'association durant l'année 2012.

Le nombre d'adhérents était de 480 en 2012, chiffre stable.

1. Cours de langues

En 2012/2013, les **cours dispensés** se répartissent par semaine de la manière suivante :

anglais : 12 cours pour adultes, 8 cours pour enfants et 4 cours pour adolescents		
allemand : 5 cours	espagnol : 5 cours	italien : 5 cours (dont 1 ouvert en bénévolat car seulement 4 apprenants inscrits)

Les tarifs des inscriptions annuelles (d'octobre 2012 à juin 2013) sont de 202 Euros pour les adultes, 138 Euros pour les adolescents et 102 Euros pour les enfants, tarif unique : Châtenaisiens ou non.

Fin mars 2013, nous totalisons **373 apprenants** dont **258** adultes, **36** adolescents, et **79** enfants qui suivent ces cours.

Plus de 30 % des apprenants sont donc des jeunes .

2. Echanges d'habitants

Italie : le **Cittadinibus** a eu lieu à Châtenay-Malabry du jeudi 1^{er} mars au dimanche 4 mars. Tout s'est bien passé et tout le monde a été ravi de cet échange. Les liens franco/italiens sont bien tissés

Nous sommes allés visiter Notre-Dame, la Conciergerie et la Sainte Chapelle guidés par Mlle Shoraya Samet qui a fait un travail remarquable, très apprécié par tous. Mme Zelinda Pacetti, du groupe italien, a assuré la traduction pour nos amis italiens. Le samedi 3 mars s'est passé avec les familles d'accueil jusqu'en début de soirée, puis nous nous sommes tous retrouvés au réfectoire de l'école Jules Verne pour un dîner dansant. Les Italiens ont voulu chanter la chanson « Caruso » en mémoire d'un des plus grands musiciens italiens contemporains qui venait de décéder : Lucio Dalla. Aussitôt, les danses et la bonne humeur ont pris le dessus. Le dimanche après-midi nous nous sommes retrouvés devant l'hôtel Chateaubriand afin de saluer le départ du Cittadinibus vers l'Italie, via l'aéroport d'Orly, toujours en covoiturage organisé par les familles d'accueil.

Allemagne : nous avons reçu nos amis allemands pour le **Bürgerbus** à Châtenay-Malabry durant le traditionnel week-end de l'Ascension : du jeudi 17 au dimanche 20 mai (46 personnes, dont 14 philatélistes). Comme le veut la coutume, nous sommes allés à la rencontre de nos amis, cette année, à Gerberoy, village remarquable situé à une vingtaine de kilomètres de Beauvais. Après une intéressante visite guidée par deux conférencières (dont une parlant allemand), les participants sont allés goûter. La rencontre entre les Allemands et les autres familles d'accueil a eu lieu à la Mairie de Châtenay-Malabry.

Le vendredi 18 fut consacré à la visite du château de Fontainebleau (avec audio guide dans la langue respective) et à un petit tour dans les jardins. Après le repas, départ pour Barbizon où était proposée une visite du musée « L'auberge Ganne » avec conférencières, auberge qui fut fréquentée par les peintres de l'École de Barbizon. La journée du samedi 19 s'est déroulée en famille pour les non-philatélistes, et les philatélistes ont visité le Musée de la Toile de Jouy à Jouy-en-Josas. Puis le samedi s'est achevé dans une atmosphère joyeuse et musicale lors d'un dîner à l'école élémentaire Jules Verne.

Des liens nouveaux se sont créés, des liens anciens se sont renforcés.

Philatélistes et non-philatélistes ont salué en nombre le départ du Bürgerbus le dimanche matin à proximité de l'hôtel Chateaubriand.

Royaume-Uni : le **Citizen Bus** a eu lieu à Wellington du vendredi 25 mai au lundi 28 mai. Nous sommes arrivés à Wellington vers midi et avons été accueillis à la Mairie par M. Frank Burns, maire de Wellington, où nous avons rencontré nos familles d'accueil, auprès desquelles nous avons terminé cette journée, puis celle du lendemain jusqu'en début de soirée. Nous nous sommes alors tous retrouvés pour un dîner dansant : nos amis anglais ont proposé des danses folkloriques, comme la barn dance et la line dance. L'ambiance était très sympathique.

Le dimanche matin nous avons rendez-vous à la Mairie pour le départ vers Chirk Castle. Après une promenade dans les jardins et la visite du Château, nous sommes allés en car jusqu'à Trevor, où nous avons

fait un tour en bateau sur le canal avec le passage sous le viaduc Froncysyllte. Nous avons ensuite repris le car et sommes allés au sommet du Horseshoe Pass et descendus à Llagollen.

Le lundi matin les plus courageux ont fait l'ascension rituelle du Wrekin (7 km et 407 m de dénivelé), pendant que les autres sont restés en famille. Puis nous sommes tous partis vers l'aéroport de Birmingham vers 16h30.

3. Echanges scolaires

Avec l'Allemagne

Un échange scolaire franco/allemand entre l'école élémentaire des **Mouilleboeufs** de Châtenay-Malabry et « la Grundschule » de Bergneustadt a été organisé : du 27 au 30 mars, 25 jeunes allemands sont venus à Châtenay-Malabry et 29 jeunes français se sont rendus à Bergneustadt du 7 au 11 mai. L'échange a été présenté aux parents le lundi 23 janvier. Le projet d'échange a débuté dès la rentrée de septembre 2011. En Allemagne, Mme Dunoyer, membre du comité de jumelage de Bergneustadt, a donné des cours de français aux jeunes allemands. Françoise Capron, enseignante de l'école élémentaire « Les Mouilleboeufs » a commencé l'apprentissage de l'allemand à partir de la Toussaint sur un temps périscolaire. Dès novembre, les élèves français ont entretenu une correspondance par Internet avec les élèves allemands. Mme Capron a accueilli chez elle, et dans sa classe, en février 2012, une stagiaire allemande de Bergneustadt. Pendant et après le séjour en Allemagne, les enfants ont rédigé un carnet de voyage. Pour communiquer entre eux, les enfants utilisaient l'allemand mais ont aussi perfectionné leur anglais qui était plus performant. Le dernier jour, lors du départ, les enfants étaient très tristes et de part et d'autres les larmes ont coulé. Beaucoup d'enfants ont échangé leur adresse, téléphone et mail.

Tous les membres du groupe franco/allemand (enseignantes comprises) ont vécu ensemble, pendant ce séjour, des moments très forts : entre autres, l'échange de cadeaux de part et d'autre. Un tee-shirt a été remis à chaque enfant (le dessin, sur le thème du vivre ensemble, avait été fait par les élèves de Mme Capron). Un grand merci aux parents d'élèves pour cette initiative.

Du 15 au 22 novembre, 19 élèves du **Collège Brossolette** se sont rendus à Bergneustadt. Le jeudi 15 novembre le groupe français est arrivé à Bergneustadt. Le vendredi matin à l'école il y a eu une salutation officielle, puis les élèves ont participé à un jeu pour apprendre à se connaître. Ils sont partis en car pour une visite à Bonn, et ont fait une promenade dans la maison de l'histoire. Rallye dans la ville et retour à Bergneustadt en car. Le samedi et le dimanche étaient libres en famille. Le lundi les Français et les Allemands ont suivi les leçons en classe au WWG. Le mardi 20, pendant que les Allemands suivaient leurs horaires de cours, les Français ont visité la vieille ville de Bergneustadt. Un peu avant midi les Français sont revenus et ont participé à un projet commun jusqu'à 14h00. À 16h00 le groupe franco/allemand s'est retrouvé au Bowling Centre pour une rencontre de bowling.

Le mercredi les Allemands ont suivi leurs cours, et les Français sont allés à Cologne où ils ont participé à un rallye. Le groupe franco/allemand s'est recomposé dans l'après-midi et la fête d'adieu a eu lieu au WWG.

Le jeudi matin rendez-vous au WWG où les Allemands ont suivi leurs cours et les Français ont fait le bilan de leur expérience à Bergneustadt. Vers 10h30 départ des vers Gummersbach et retour en France.

Le groupe de jeunes lycéens allemands est venu à son tour à Châtenay-Malabry du 11 au 18 avril 2013.

Avec le Royaume-Uni

Un échange scolaire franco/anglais entre le Groupe Scolaire Sophie-Barat de Châtenay-Malabry et un établissement scolaire britannique a été organisé du 13 au 18 mars en Angleterre, dans les environs de Wellington, pour 30 élèves et du 12 au 15 juin à Châtenay-Malabry. Un pot d'accueil a été organisé au collège Brossolette le mercredi 13 juin pour réunir tous les Français et les Anglais.

Avec l'Italie

Du 22 au 25 mai, un groupe composé de 22 latinistes du Collège Léonard de Vinci, accompagné entre autres de leur professeur d'anglais, s'est rendu à Bracciano. Ils ont été logés au club de voile. Le mercredi 23, ils ont passé la journée à Rome et ont visité, entre autres, le Mont Palatin, le Colisée. Le jeudi 24, ils ont passé la matinée dans 2 établissements scolaires italiens (1 lycée, puis 1 collège) et ont ensuite profité des activités nautiques du lac. Le vendredi 25, ils ont visité le Château de Bracciano puis sont rentrés en France.

4. Activités des jeunes Européens

Quelques jeunes allemands sont venus à Châtenay-Malabry dans le cadre de leurs stages, et un chatenaisien a suivi un semestre en Allemagne.

5. Rencontres musicales

- Jeudi 21 juin : fête de la Musique à Châtenay-Malabry, réunissant un groupe de musiciens italiens (3 jeunes sur scène) et une musicienne allemande. .
- Du 2 au 5 août, un groupe châtenaisien « Human Vacuum » s'est rendu à Bracciano et a participé au festival de musique italien (Euromusicfest), réunissant des Italiens, des Allemands et des Français.
- Samedi 22 septembre, réunion franco-allemande au Conservatoire de Châtenay-Malabry autour d'un projet de cabaret en 2013 - 2014.

6. Action « Tiers-Monde » (projet tripartite)

L'action « Tiers-Monde » est toujours commune aux trois villes : Landsmeer, Bergneustadt et Châtenay-Malabry. De janvier 2010 à décembre 2012 Bergneustadt a eu la responsabilité du projet et avait opté pour une action au Sénégal, en collaboration avec l'association le « Weltfriedensdienst », association avec laquelle Bergneustadt avait déjà travaillé pour leur projet précédent.

Nous avons pu constater des indicateurs positifs des interventions de l'association : la collectivité s'est donné les moyens pour mettre en œuvre les projets proposés. Les moyens et méthodes pédagogiques ont vu le jour. Les programmes d'encadrement des écoles sont validés par les autorités académiques. Dans chaque village concerné, abritant une école-test, il existe maintenant un espace aménagé (jardin, reboisement, aire de repos etc..) implanté et entretenu par les élèves. Au niveau des ménages, le tri sélectif et la prévention des déchets, le compostage et l'aménagement d'espaces verts sont largement appliqués. Des changements d'attitude des enfants par rapport aux dégradations et au cadre de vie sont réels chez la majorité d'entre eux. Les enfants organisent régulièrement des séances de nettoyage des places publiques de leur village.

Le jardin scolaire est entretenu par les élèves avec l'appui des enseignants, des parents d'élèves et des techniciens engagés sur ce programme. Une organisation mutualiste a été mise en place. Un cadre de réflexion sur l'insertion des jeunes déscolarisés a été mis en place, avec leur participation au projet. Enfin des plans de formation ont été mis en place. Le prochain projet de janvier 2013 à décembre 2015 va être mené par les néerlandais et concernera l'Afrique du Sud.

7. Forum des Associations

Il s'est tenu toute la journée du samedi 8 septembre avec toujours un énorme succès : plus de 200 personnes renseignées, plus de 150 dossiers d'inscription aux cours de langues ont été distribués.

8. Lauréats du Salon

Nous avons eu le plaisir d'accueillir des œuvres d'artistes anglais et italiens exposées dans la salle des Mariages du 6 au 21 octobre.

9. Réunions

- Visite officielle d'une délégation néerlandaise. Mme Astrid Nienhuis, maire de Landsmeer et M. Hans Brosse sont venus à Châtenay-Malabry à l'occasion des célébrations du 14 juillet. Ils sont restés deux jours et nous avons eu la possibilité d'échanger beaucoup d'idées sur les projets futurs entre nos 2 villes ainsi qu'avec les autres villes jumelles.
- **AFCCRE** (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe)
Cette année, le Comité de Jumelage s'est de nouveau investi avec l'AFCCRE afin de partager plus d'expériences avec d'autres villes françaises et européennes :
 - ♦ Jeudi 26 et vendredi 27 janvier une délégation a participé au séminaire de la Commission franco-allemande à Nantes.
 - ♦ Mercredi 27 juin une délégation a participé à la Commission « Jumelages et Europe des Citoyens » à Issy-les-Moulineaux.

- ♦ une délégation est allée à Cadix du 26 au 28 septembre pour une réunion des États Généraux du CCRE qui avait comme titre : "Décentralisation, Démocratie, Développement, Innover pour une Europe en 3 Dimensions". Il y a eu d'importantes rencontres pour pouvoir bâtir de nouvelles relations avec des villes espagnoles.

Ces déplacements ont été partiellement financés par l'AFCCRE.

10. Pique-nique

Pour la 2ème fois, le Comité de Jumelage a organisé un pique-nique qui a eu lieu le dimanche 1^{er} juillet 2012 dans les jardins du Pavillon Colbert. Ce fut de nouveau un moment très convivial et sympathique partagé par environ 70 personnes.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

URBANISME – TRAVAUX

Régularisation d'emprise foncière de la rue du Général de Gaulle.

Rapport présenté par Monsieur Jean-Louis GHIGLIONE, Adjoint au Maire

Dans le cadre du projet de requalification du centre-ville, par acte de vente en date du 9 septembre 2010, la société Allianz Pierre a cédé à la ville la parcelle cadastrée section AI n° 136. Il s'agit de l'emprise foncière des places de stationnement situées au droit de l'immeuble sis 67/71 rue Jean Longuet.

Dans le prolongement de ce projet, la société Allianz Pierre a souhaité clôturer sa propriété en limite séparative.

Lors de la réalisation des travaux, son représentant a pris contact avec la ville, afin de signaler à la commune la nécessité de procéder à un nouveau découpage parcellaire.

En effet, il s'est avéré qu'une partie du trottoir, d'une superficie de 42 m² et située à l'angle des rues Jean Longuet et Général de Gaulle fait en réalité partie de la résidence « Voltaire 2 ».

Il s'agit donc d'acquérir et d'intégrer au domaine public communal cette parcelle.

Considérant que la ville a procédé à l'aménagement de la voirie à cet endroit ainsi qu'au déplacement des armoires électriques, il est donc envisageable d'acquérir ce bien à l'Euro symbolique.

Le Service France Domaine a estimé ce bien par évaluation en date du 15 janvier 2013.

Monsieur le Maire est autorisé à intervenir à la signature des actes de transfert entre la Ville et la société Allianz Pierre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL :

Projet de loi – Création de la « Métropole du Grand Paris ».

Rapport présenté par Monsieur Jean-Louis SICART, Président du Groupe de la Majorité

Le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, tel qu'il a été voté à l'Assemblée Nationale le 23 juillet 2013, crée une Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016 et dissout les communautés d'agglomération existantes sur le périmètre de la petite couronne, dont la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre.

Les communes appartenant à une communauté d'agglomération située pour partie en petite couronne, dont Wissous et Verrières-Le-Buisson feraient également partie de la Métropole du Grand Paris

Cet établissement public de coopération intercommunale à statut particulier reprendrait les compétences des communes et communautés d'agglomération en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement et se verrait transférer de manière autoritaire les compétences librement transférées aux communautés d'agglomération, notamment des compétences de proximité telles que la gestion des piscines et conservatoires.

Chaque commune serait représentée par un seul délégué sur plus de 200 au sein du conseil métropolitain.

Cette construction institutionnelle ex nihilo menace la dynamique de développement mise en œuvre par les maires des Hauts de Bièvre depuis les lois de décentralisation de 1982, amplifiée par la construction d'une communauté d'agglomération depuis 2003. Les communes, dépourvues des compétences nécessaires, ne pourraient plus répondre complètement aux besoins de nos habitants. Le lien de proximité serait rompu. La dynamique créée par le développement de la communauté d'agglomération serait brisée.

La nouvelle collectivité comprenant 6 millions d'habitants serait inévitablement éloignée des préoccupations de nos habitants, moins efficace et sa création retarderait les projets en cours. La métropole du Grand Paris se verrait attribuer le pouvoir fiscal en lieu et place des intercommunalités existantes, ce qui conduirait inéluctablement à une hausse des taux d'imposition pour les habitants et les entreprises des Hauts de Bièvre, dont les taux sont parmi les plus bas d'Ile de France.

Nous demandons donc le retrait de ce projet au profit d'une métropole plus démocratique, plus efficace qui s'appuie sur les intercommunalités existantes, conformément au vœu de Paris Métropole, voté à 75% par les élus membres le 20 septembre dernier.

Cette métropole ambitieuse, capable de rivaliser avec les grandes métropoles mondiales, serait centrée sur les compétences de niveau stratégique en portant sur les grands projets : d'aménagement, transports, développement économique.

Dans ce cadre, Monsieur SICART propose le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le projet de loi de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale le 23 juillet 2013 ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles tel qu'il a été voté à l'Assemblée Nationale le 23 juillet 2013 crée une Métropole du Grand Paris au 1er janvier 2016 et dissout les communautés d'agglomération existantes sur le périmètre de la petite couronne, dont la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre. Les communes appartenant à une communauté d'agglomération située pour partie en petite couronne, dont Wissous et Verrières-Le-Buisson feraient également partie de la Métropole du Grand Paris

CONSIDÉRANT que cet établissement public de coopération intercommunale reprendrait les compétences des communes et intercommunalités en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement et qu'il se verrait transférer de manière autoritaire les compétences librement transférées aux communautés d'agglomération, notamment des compétences de proximité telles que la gestion des piscines et conservatoires.

CONSIDÉRANT que le projet de loi prévoit que chaque commune sera représentée par un seul délégué sur plus de 200 au sein du conseil métropolitain

CONSIDÉRANT que les maires des Hauts de Bièvre, qui avaient développé leurs communes et construit un cadre de vie dynamique et agréable, se verront déposséder des compétences nécessaires pour répondre aux demandes de leurs citoyens.

CONSIDÉRANT que cette démarche, au lieu de s'appuyer sur les dynamiques en cours de construction à travers les intercommunalités, les casse et crée à la place une superstructure ex nihilo qui sera inévitablement lointaine pour les citoyens.

CONSIDÉRANT que cette réforme n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les élus locaux et va au contraire à l'encontre des principes énoncés par eux au sein de Paris Métropole, comme le montre le vote à 75% d'un vœu contre ce texte, le 20 septembre 2013.

CONSIDÉRANT que la métropole du Grand Paris se voit attribuer le pouvoir fiscal en lieu et place des intercommunalités existantes, ce qui conduira inéluctablement à une hausse des taux d'imposition pour les habitants et les entreprises des Hauts de Bièvre, dont les taux sont parmi les plus bas d'Ile de France.

CONSIDÉRANT que la désorganisation issue de ce chantier institutionnel retardera les projets actuellement en cours dans les Hauts de Bièvre et en Ile de France, au moment même où notre pays a besoins de projets structurants.

APRÈS en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : Demande au gouvernement de revoir le projet actuel de Métropole du Grand Paris.

ARTICLE 2 : Demande au gouvernement de mettre en place un pôle métropolitain, dépourvu de la fiscalité propre et doté de compétences stratégiques, fédérant les communautés d'agglomération actuelles

LES ÉLUS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ ONT VOTÉ POUR

***UNE ÉLUE DU GROUPE ENSEMBLE POUR VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE A VOTÉ
CONTRE***

***LES ÉLUS DU GROUPE ENSEMBLE POUR UNE VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE ET L'ÉLUE
DU GROUPE TOUS ENSEMBLE À LA MAIRIE SE SONT ABSTENUS***

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE :

- **Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Présente séance arrêtée à 8 délibérations.

Séance levée à 21 heures et 20 minutes le 26 septembre 2013.

Fait le 27 septembre 2013

**Le Maire
Georges SIFFREDI**

Vice Président du Conseil Général
Président des Hauts-de-Bièvre